

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 04 DECEMBRE 2013.

Etaient présents:

M. Alain COPEL (Agnetz), M. Michel PAUCELLIER (Agnetz), M. Daniel MASSE (Agnetz) suppléant, M. Jean-Paul MARAZANOFF (Bailleval), M. Jean PROTHAIS (Bailleval), Mr Claudinet LACAILLE (Breuil-le-Vert), M. MAGNIER Serge (Cauffry), M. GRUYERE Bernard représentant M. HEBERT Philippe (Cauffry), Mme Brigitte REMBAUVILLE (Clermont) M. Franck MINE (Clermont), M. Jean-Claude PELLERIN (Fitz James), Mr Dominique DONNARD (Laigneville), M. Sandragassen CHELLUM (Laigneville), M. Jean-Jacques DEGOUY (Litz), M. Raymond SERET (Laigneville) suppléant, M. Tristan LESCUYER (Litz), M. Gilles VERNAY (Mogneville), M. Alfred ALIAS (Monchy-St-Eloi), M. Jackies LLERES (Monchy-St-Eloi), M. Christophe CHEMIN (Neuilly-sous-Clermont) M. Xavier GERARD (Neuilly-sous-Clermont), M. Michel DUPLESSI (Nogent-sur-Oise).

Etaient absents :

M. Sébastien DEBRIE (Breuil-le-Sec), M. Jean-Paul PLANQUE (Breuil le Vert), Mme Catherine RAMBOUILLET (Cambronne-les-Clermont), M. Jean-Luc MALVOISIN (Etouy), M. Hervé SARAZIN (Etouy), M. Thierry RUFFIN (Fitz James), M. Renaud SERGENT (Liancourt), M. Gilbert PHILIPPOT (Liancourt), M. Jules LANDECKER (Mogneville), M. Rehman QURECHI (Nogent sur Oise), M. Claude DEVIMEUX (Rantigny), M. Fabrice HODIN (Rantigny), M. Alain ARCHIE (Villers St Paul), M. Michel DESCAMPS (Villers St Paul).

Excusés avec pouvoirs :

Mme Marie-Laure DAUVIN (Breuil-le-Sec) donne pouvoir à Alain COPEL, M. Didier MARIOTTE (Cambronne les Clermont) donne pouvoir à M. Serge MAGNIER (Cauffry)

Avant l'examen de la question par le conseil syndical, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 20 présents, 16 absents.

1) Election du secrétaire de séance.

Avant l'examen de la question par le conseil syndical, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 20 présents et 16 absents .

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 22 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

DECIDENT de désigner le secrétaire de séance au scrutin ordinaire

DESIGNENT, M. Michel DUPLESSI, secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 03 avril 2013.

Le compte rendu de la séance du Conseil Syndical en date du 3 avril 2013 est adopté à l'unanimité.

3) Amortissements matériel et écritures budgétaires y afférentes

A la demande de Madame le Trésorier Municipal, et compte tenu du fait que le syndicat regroupe plus de 3 500 habitants, il est nécessaire de procéder aux amortissements des investissements réalisés

Sur proposition de Madame Sananikone, il convient d'amortir le petit matériel sur un an, le matériel bureautique et outillage divers sur 2 ans, le véhicule sur 6 ans et les travaux de lutte contre les inondations sur 50 ans.

Pour ce faire, il convient d'inscrire les opérations d'ordre budgétaire à exécuter telles que ci-dessous détaillées :

281532 - 040	2 224.64 €
281571 - 040	893.89 €
281578 - 040	2 147.28 €
28182 - 040	5 548.02 €
28183 - 040	2 265.50 €
28188 - 040	3 002.19 €
6811 - 042	16 081.51 €

Après en avoir délibéré,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 22 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

ADOPTENT les amortissements proposés ci-dessus,

AUTORISENT les écritures budgétaires d'ordre nécessaires aux amortissements pour l'exercice 2013 et les exercices suivants.

4) Agence de l'eau : demande de subvention pour le contrat d'animation

Dans le cadre de la signature du contrat d'animation 2013-2018 avec l'agence de l'eau, il est possible d'obtenir un financement à hauteur de 50 % du montant du coût du salaire du technicien, ainsi que des frais de fonctionnement

Montant prévisionnel salaire 2014	:	44 640 €
Montant prévisionnel fonctionnement	:	22 000 €
Subvention Agence de l'Eau Seine Normandie (50 %)	:	33 320.00 €

Après en avoir délibéré,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 22 voix « POUR », les membres du Comité Syndical :

ADOPTENT le plan de financement proposé ci-dessus,

SOLLICITENT à cet effet, les subventions précitées

5) Travaux 2014 : Entretien et restauration

Dans le cadre des travaux prévus dans la DIG, Monsieur le Président présente les travaux tels que programmés sur l'exercice.

ENTRETIEN :

Entretien de la Brèche entre Ramecourt à Agnetz, et St Gobain à Rantigny soit 10 kilomètres

Entretien des affluents pour un total de 16,5 kms, les rûs de Rotheleux, du Bois Boiteaux et le fossé des Marais à Breuil le Vert, des Ecouillaux et du Héron à Agnetz et Clermont, du Bois Hubert et le fossé du marais à Bailleval, des Blancards à Laigneville et Monchy, de la Garde à Agnetz et Clermont.

Interventions ponctuelles non prévisibles tels qu'enlèvement d'embâcles et arbres chutés, faucardage localisé, traitement des dépôts et accumulations de déchets dans les cours d'eau.

Après en avoir délibéré,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 22 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

PRENNENT l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée,

PRENNENT l'engagement d'assurer la conservation en bon état des ouvrages et, pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

6) Demandes de subventions à l'Agence de l'eau, l'Entente Oise Aisne, le Conseil Général pour les travaux d'entretien 2014

Avant l'examen de la question par le conseil syndical, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 20 présents et 16 absents (2 pouvoirs).

Dans le cadre des travaux prévus dans la DIG, Monsieur le Président précise, qu'il est possible de solliciter des subventions auprès du Conseil Général de l'Oise, de l'Agence de l'Eau et par de l'Entente Interdépartementale Oise Aisne.

Montant prévisionnel des travaux 2014 : 82 000.00 €

Plan de financement :

Subvention Agence de l'Eau (40 %) : 32 800.00 €

Subvention Entente Oise-Aisne (25 %) : 20 500.00 €

Subvention Conseil Général de l'Oise (15 %) : 12 300.00 €

Financement Syndicat (solde) : 16 400.00 €

Après en avoir délibéré,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 22 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

ADOPTENT le plan de financement proposé ci-dessus,

SOLLICITENT à cet effet, les subventions précitées

PRENNENT l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée,

PRENNENT l'engagement d'assurer la conservation en bon état des ouvrages et, pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

7) QUESTIONS ORALES

Monsieur Degouy souhaite qu'une réflexion soit lancée sur les contrats d'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.